



CDG, le 11 mars 2022

M. Olivier LEBRUN

DRHR

Siège social du Groupe ADP

Zone Roissypole

Aéroport Paris – Charles de Gaulle

Réf : 22/CGT RY/12

Objet : Demande d'heures d'information

Monsieur,

Conformément à l'accord sur le droit syndical du 9 septembre 2019, nous vous demandons de permettre la tenue d'heures d'information payées pour **tous les salariés d'Aéroports de Paris**.

Elles auront lieu :

- Jeudi 17 mars 2022, de 8h30 à 9h30, devant le Siège Social du Groupe ADP – Roissy CDG
- Jeudi 17 mars 2022, de 8h30 à 9h30, Salle Terrasse – Orly
- Jeudi 17 mars 2022, de 11h à 12h, via Teams

Elles auront pour objets :

- Négociations salariales,
- Situation de l'entreprise – Plan stratégique – Réorganisations,
- Emplois,
- Conditions de travail.

Afin de lever toute ambiguïté sur l'éventuelle non-conformité de l'ordre du jour de ces heures d'information, nous vous demandons de bien vouloir nous donner réponse à notre demande, par écrit par retour de courrier, afin que notre organisation syndicale puisse convier les personnels à ces heures d'information.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Daniel BERTONE
Délégué Syndical

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'DB', is written over the typed name and title.

Copie : Mme Christine BOURG - DRHR